



Une majorité de femmes au Grand Conseil neuchâtelois

ÉLECTIONS | Pour la première fois dans l'histoire du pays, un législatif cantonal siègera avec une majorité de femmes. Les Neuchâteloises occuperont 58 des 100 places du parlement.



Les femmes seront majoritaires dans la salle du Grand Conseil du Château: une première. KEYSTONE/A



La majorité de femmes au Grand Conseil neuchâtelois est historique et une première en Suisse, selon le politologue Andrea Pilotti. Bien que l'appartenance partisane prime sur le genre, les 58 femmes du parlement pourraient malgré tout trouver des convergences sur certains enjeux. Les Vert'libéraux et le Centre joueront aussi le rôle de pivot, sur les questions écologiques notamment. «C'est une première en Suisse dans un parlement cantonal. Cela a déjà été le cas dans deux législatifs à Berne et à Lausanne mais c'était au niveau communal», a déclaré lundi Andrea Pilotti, responsable de recherche à l'Institut d'études politiques de l'Université de Lausanne.

L'appartenance partisane prime mais il pourrait y avoir une convergence sur certains enjeux.”

ANDREA PILOTTI
RESPONSABLE DE RECHERCHE
À L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES
DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Les femmes ont progressé à gauche, comme au PS par exemple où elles seront 15 sur 21 élus ou chez les Verts, où elles seront 15 élues sur 19, mais à droite également. Chez les Vert'libéraux, elles sont par exemple 6 élues sur 8. Le 50e anniversaire du droit de vote des femmes et le fait que le gouvernement neuchâtelois puisse se retrouver sans femmes ont certainement joué un rôle, a ajouté Andrea Pilotti.

Comme le montrent la 4e place de la PS Florence Nater et la 5e place de la PLR Crystel Graf au 1er tour de l'élection au Conseil d'Etat. A contrario, cela a aussi pu jouer en défaveur du candidat vert au Conseil d'Etat Roby Tschopp, pour lequel «on pouvait s'attendre à un meilleur résultat».

Canton pionnier

Ce très bon résultat des femmes montre que «Neuchâtel reste un canton pionnier et que le rôle des partis est fondamental pour faire élire des femmes, sans passer forcément par des quotas qui divisent l'opinion publique», a expliqué le politologue. Ce fut le cas à Neuchâtel, où les partis ont fait un travail de recrutement et de terrain et ont fait campagne pour valoriser les femmes et pour ne pas qu'elles servent d'alibi.

La majorité de femmes au Grand Conseil pourrait avoir une influence sur certains votes. «L'appartenance partisane prime mais il pourrait y avoir une convergence sur certains enjeux, comme le marché du travail où les femmes restent discriminées ou les mesures en faveur des familles, où les sensibilités pourraient aller au-delà des barrières partisanes», a déclaré Andrea Pilotti.

Les Vert'libéraux (8 députés) et le Centre (4 députés) vont jouer un rôle décisif de pivot sur certains objets, notamment écologiques, vu la faible majorité de droite (52 sièges sur 100). «Il pourrait y avoir

des avancées sur le plan écologique», a ajouté le politologue. «Il y aura un jeu d'alliances intéressant.»

Vote identitaire

La réforme électorale, qui a introduit une circonscription unique, bannit les apparentements, réduit le quorum de 10 à 3% et fait baisser le nombre de députés de 115 à 100, «n'a pas trop modifié en général les rapports de force», a noté Andrea Pilotti. SolidaritéS, qui n'a pas atteint le quorum, a perdu deux députés, qui ont été gagnés par le POP qui est passé à huit sièges.

La circonscription unique, qui n'existe qu'au Tessin, à Genève et à Neuchâtel, a «toutefois engendré un vote identitaire dans les Montagnes neuchâteloises ou au Val-de-Travers, où la population voulait s'assurer d'une présence forte au Grand Conseil». Le futur parlement comptera 45 élus des Montagnes (35 en 2017) et 13 du Val-de-Travers (8 en 2017).

Le léger recul de la participation n'a pas eu «de gros impacts» sur le résultat du vote. «Les grosses mobilisations interviennent quand les citoyens veulent contester la gestion des partis traditionnels. S'il y avait eu une participation de 45%, on aurait pu s'attendre à une poussée verte ou UDC», a observé le politologue.

La participation s'est élevée à 32,09% (en 2017: 34,2%) pour le Conseil d'Etat et à 31,7% (en 2017: 33,3%) pour le Grand Conseil. **ATS**